

# entre nous

LETTRE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION CONFIANCE - JANVIER 2010 - N° 41

## SOMMAIRE

*Vœux et galettes 2010*

*Pique-nique au Castel*

*L'évaluation interne*

*L'IME à l'École du Cirque*

*Sortie annuelle du SAVS*

*Fête de fin d'année au CAJ*

*La loi HPST*

**SUPPLÉMENT :  
INNOVATIONS DANS LES  
ÉTABLISSEMENTS**

## DATES À RETENIR

*Conseil d'administration de  
Confiance : le 15 mars*

*Assemblées générales  
extraordinaire et ordinaire  
de Confiance : le 3 avril*

**Confiance**  
32 rue Sadi Carnot  
78120 Rambouillet  
Tél : 01 34 83 21 27  
Fax : 01 34 83 32 90  
courriel :  
contact@confiance.asso.fr  
site : www.confiance.asso.fr

"Le Castel" : IME - IMPro

"La Courte Échelle" :  
SESSAD

"CAT Le Chêne 1 & 2" : ÉSAT

"Confiance" : Service  
d'Accompagnement à la Vie  
Sociale

"La Maison Carnot" :  
Foyer d'Hébergement

"La Cascade" : Centre  
d'Accueil de Jour

Association déclarée sous le n°1364  
au Journal Officiel du 22 avril 1964.  
Affiliée à l'UNAPEI. Reconnue d'utilité publique.

**Confiance**  
association de parents et d'amis  
de personnes handicapées mentales  
A.P.E.I. de Rambouillet

## ÉDITORIAL

par Jean Huet, président de Confiance



### L'ÉVALUATION INTERNE ET LA DÉMARCHE QUALITÉ : UN ATOUT POUR NOS ASSOCIATIONS

*Nous pouvons considérer l'évaluation interne et externe comme une réponse à une obligation légale mais ne faut-il pas, plutôt, y voir une opportunité pour faire de nos valeurs le socle incontournable des pratiques professionnelles du secteur médico-social dans le monde globalisé de la santé ?*

Il faut se souvenir, à ce titre, que nos associations se sont construites sur la base d'initiatives prises par des parents conscients de la nécessité de sortir d'une forme d'isolement pour vaincre la fatalité, ne plus subir mais construire ensemble et changer le regard de la société.

La mise en place de structures d'accueil, de pratiques médico-sociales toujours plus orientées vers la reconnaissance de différences porteuses de potentialités insoupçonnées furent le résultat de ce dynamisme et de ce formidable élan de générosité pour développer des champs de compétence nouveaux et rendre la société plus solidaire.

Les pratiques professionnelles qui se sont ainsi développées dans nos établissements sont le résultat de cette construction associant les valeurs humanistes du monde associatif et allant à la rencontre de la prise de conscience des pouvoirs publics de participer à l'organisation et au développement de ces actions.

Le monde change et le secteur médico-social doit y prendre sa part. Ce changement s'inscrit dans un contexte d'acceptation de la concurrence et de la recherche de performance. Mais ce changement ne peut être synonyme de remise en cause de ce qui constitue le socle des valeurs humanistes du développement de nos pratiques professionnelles et de l'esprit de leur mise en œuvre.

L'évaluation doit, au contraire, permettre de les mettre en lumière, de les valoriser, de les faire reconnaître comme devant être le cahier des charges à respecter pour les évolutions à venir pour lesquelles nous devons être des moteurs.

Je vous adresse, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux.

### LES VŒUX DE L'ASSOCIATION

Le 14 janvier, en fin de journée, tous les salariés de Confiance étaient conviés par le Président et le Conseil d'Administration pour échanger des vœux et partager la galette des rois dans les locaux du Foyer spécialement décorés pour l'occasion par les résidents. Le Président a souligné l'importance que revêtira 2010 dans la vie et l'histoire de l'association, avec la perspective de la fusion avec l'Institut Pierre Boulenger. Il a également salué la qualité du travail réalisé par tous les acteurs des établisse-

ments auprès des personnes accueillies, tant dans les activités régulières que dans les initiatives particulières. La qualité de ce travail témoigne concrètement des valeurs humanistes que l'association souhaite ardemment promouvoir, dans un monde et des organisations en plein bouleversement.

Dans une ambiance chaleureuse, cette rencontre traditionnelle a également été l'occasion de nombreux échanges entre les invités, en particulier entre les professionnels, les bénévoles et les familles de l'Association, qui tous œuvrent vers les mêmes buts.

## PIQUE-NIQUE DES BÉNÉVOLES DE LA KERMESSE



Les bénévoles de la kermesse et leurs familles se sont retrouvés à l'occasion du désormais traditionnel pique-nique au Castel, dans une ambiance très chaleureuse.

Malgré un temps plutôt incertain, nous étions plus de 70 ! Plusieurs membres du personnel des établissements avaient répondu à notre invitation.

Chacun a apporté victuailles et boissons qui ont été généreusement partagées après un apéritif de bienvenue. Le barbecue a repris du service, alimenté par les saucisses-frites-merguez qui ont fait le bonheur de tous. Les enfants se sont "éclatés" dans le parc et tous les jeux d'extérieur ont été pris d'assaut.

Ce repas a été l'occasion de se réjouir ensemble du très vif succès remporté cette année encore par la kermesse, grâce au dévouement et à la bonne volonté de chacun, avec de nouveau un résultat record. Les discussions sont allées bon train pour donner ses idées et points de vue sur l'organisation et le déroulement de la kermesse.

Dans l'après midi, les participants ont profité de la mini braderie installée dans le garage (livres, vêtements, accessoires, décorations de Noël, confitures). Les fonds recueillis à cette occasion sont versés à l'Association.

Merci à tous pour cette nouvelle belle journée !



En cette année de lancement, les cartes de vœux et le calendrier "100% Confiance" ont été accueillis par tous avec enthousiasme.

Leur qualité et leur beauté ont aidé à faire connaître la richesse et la créativité que chacun peut exprimer à travers la peinture, grâce aux ateliers organisés dans les établissements de Confiance.

## L'ÉVALUATION INTERNE : UN EXERCICE NÉCESSAIRE À LA MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE QUALITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS

La loi de janvier 2002 a créé l'obligation pour les établissements médico-sociaux de procéder à leur évaluation interne. Il s'agit d'un examen critique des activités et de la qualité des prestations qui doit se réaliser "au regard notamment des procédures, références et recommandations de bonnes pratiques professionnelles".

L'évaluation interne des établissements se déroule en plusieurs étapes

<b>PRÉPARATION ET INITIATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix du cabinet extérieur accompagnateur et animateur des diverses phases de l'évaluation, de la procédure, du calendrier, du travail de sensibilisation des participants afin de s'assurer de l'adhésion de tous.</li> <li>- Construction du questionnaire (référentiel).</li> </ul>	<p><u>Exemple de questionnement :</u> Le livret d'accueil est-il remis aux familles lors du premier entretien ? Est-il suffisamment informatif ? Est-il compréhensible par tous ?</p>
<b>ANALYSE DES PRATIQUES</b>	Réunions périodiques des professionnels sous la conduite de l'animateur afin de répondre le plus précisément possible au questionnaire.	<p><u>Exemple de réponse :</u> Le livret d'accueil est-il remis aux familles lors du premier entretien ? Pas toujours. Est-il suffisamment informatif ? Apparemment, oui. Compréhensible par tous ? Non.</p>
<b>ÉVALUATION INTERNE</b>	Analyse des résultats de l'étape précédente. Réalisation d'une synthèse donnant les points forts, les faiblesses, la façon d'y remédier et un échéancier. Cette étape donne généralement lieu à la rédaction du projet d'établissement en accord avec le projet associatif.	<p><u>Exemple de synthèse :</u> Le livret d'accueil, un des éléments essentiels entre l'établissement et les familles doit être remis systématiquement avec d'autres documents tel que le projet d'établissement. Il devra être révisé tous les ans. Il faudra s'assurer, éventuellement par un "questionnaire de satisfaction" que ce livret est bien compris et correspond bien aux attentes.</p>
<b>IDENTIFICATION DES INDICATEURS</b>	Exercice consistant à identifier dans la synthèse les éléments clés des pratiques qui devront faire l'objet d'analyses (de remise en question) régulières qui seront les bases de la "démarche qualité".	<p><u>Exemple :</u> Le livret d'accueil a-t-il fait l'objet cette année d'un "questionnement de satisfaction" ? Sa révision a-t-elle eu lieu cette année ? Qui est chargé de sa révision ?</p>
<b>DÉMARCHE QUALITÉ</b>	La "démarche qualité" est une procédure en soi. Elle est pérenne et repose, notamment, sur les indicateurs.	Cette démarche fera l'objet d'un article dans un prochain numéro de la Lettre de l'Association.

Les évaluations internes des établissements de Confiance (étape 3) sont en cours de réalisation et devraient aboutir à la présentation des projets d'établissement à la fin du premier trimestre 2010.

\*Agence nationale de l'Évaluation et de la Qualité des Établissements et Services Médico-Sociaux (ANESM)

## L'IME "LE CASTEL" À L'ÉCOLE DU CIRQUE

*Nos jeunes à l'IME ont du talent, mais la révélation de leurs talents est toujours plus manifeste encore à chaque fois que nous avons l'occasion de les plonger dans un contexte inhabituel à leurs activités. Une expérience dans le milieu du cirque, l'année passée, avait déjà été concluante, et c'est pourquoi nous avons voulu la renouveler et la proposer à une vingtaine de nouveaux en octobre 2009. Plusieurs objectifs étaient visés : apporter sur le plan individuel une forme de travail ou d'émotion à des enfants pour lesquels nous pressentions une aptitude à se saisir de l'outil mis à notre disposition ; développer l'esprit de troupe autour d'une réalisation collective ; produire une action terminale qui permettrait le rassemblement de toute la communauté de l'IME.*

### Propos recueillis en classe

"Le premier jour, nous avons tout essayé : le trapèze, les cerceaux, les assiettes, la roulade où on descend, le fil, la pyramide (on tombe), la boule, les balles, le trampoline. On regardait les autres.

Un autre jour, on nous a montré le diabolo.

Après, nous avons dessiné les affiches et les invitations pour le spectacle. Chaque jour, au début, il y avait l'échauffement. On a appris à marcher sur le fil, à donner des fausses claques, à faire tenir la pyramide, à rouler sur le tapis, à se mettre debout sur le trapèze en étant attaché.

Plus tard, nous avons commencé à répéter le spectacle. On a choisi les numéros. On a mis la musique et la lumière. Le soir du spectacle, tout le monde portait un costume et tout le monde était là. C'était super, trop bien, on a gagné !"

### Du côté des familles

"Ils sont tous extraordinaires, nous avons été émus aux lar-

mes. Nous avons été heureux et également éprouvés.

Certains de nous pensent poursuivre ces activités en dehors du Castel. Les enfants ont tous gardé le secret du spectacle. Certains étaient remplis d'excitation et ont reproduit depuis les activités du cirque. Merci."

### Du côté du cirque

*(Isabelle et Fredy Micheletti)*

"Ce séjour a été placé sous le signe d'un échange naturel, de moments extraordinaires, d'instant d'étonnement. Chaque jour a vu une évolution chez chacun. Cet événement reste un souvenir extraordinaire avec des enfants extraordinaires."

### Du côté de la photographe

"Séjour extraordinaire avec une fascination pour le cirque, les enfants et les adultes. Le regard que chacun portait sur

l'autre montrait la confiance installée entre toutes les personnes présentes. Les photos permettent à tous de voir ce qu'il n'est pas possible de voir dans la réalité du moment."

### Du côté de l'encadrement

"Le projet cirque était magique. Après les vacances de la Toussaint, le souvenir du cirque était toujours présent. Les enfants ont montré des compétences inattendues. Leur complicité était évidente et les séances d'observation étaient magiques. Le spectacle clôturant la semaine, avec la participation des parents, fut placé sous le signe de la surprise, l'admiration et l'émotion.

*"Missions accomplies : chaque jeune a montré sa capacité à faire des avancées significatives en même temps que d'en retirer une joie lors du spectacle ; chacun a su se fondre dans le projet de la troupe et du partage ; les spectateurs sont venus nombreux assister à une représentation qui fut vraiment un spectacle de qualité et de communion entre tous les enfants, tous les parents et tous les professionnels du Castel."*



## SORTIE DU SAVS À VICQ ET À THOIRY

*Le Groupe d'Expression du SAVS a organisé une sortie, le 17 octobre 2009, à laquelle ont participé 26 personnes, une invitée d'honneur (Nathalie B.) et les deux administrateurs de Confiance.*

Départ à 9h30 du foyer Carnot en voitures individuelles.

- visite du Musée International d'Art Naïf de Vicq ;
- déjeuner à Thoiry sous châpiteau, avec un "menu panthères" à la hauteur des espérances des convives ;
- visite du parc animalier de Thoiry, avec un trajet aller-retour en petit train, et le goûter "fabuleux" des lions ;
- safari photos en voiture (sous la pluie).

Retour vers 18h00 à Rambouillet, où chacun a reçu un CD de la visite du parc offert par l'association. Tous étaient contents de cette sortie et ont remercié les élus du GE pour l'organisation.

Rendez-vous est pris pour un prochain voyage en 2010.

## FÊTE DE NOËL DU CAJ

"Nous avons fêté Noël le 15 décembre, à l'Oasis, discothèque de Rambouillet. Cette fête a été organisée à l'initiative du CAJ "La Cascade" dans une volonté d'ouverture vers l'extérieur et de rencontre entre établissements. Nous avons invité les CAJ "Éole" et "La Rencontre" de Versailles.

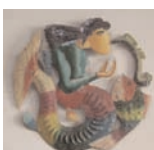
Nous étions environ 70, l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes. Nous avons dansé, mangé, bu un coup et à nouveau dansé. C'était une très belle journée. Tous les participants se sont accordés à dire qu'il fallait renouveler l'expérience".



*Thierry : "J'étais à fond, j'ai bien dansé et je me suis beaucoup amusé. J'ai dansé avec deux filles : Sylvia et Nadège."*

*Philippe : "J'ai bien dansé avec plein de femmes. J'ai revu des gens que je connaissais déjà du CAT de Trappes. J'ai chanté au micro "mon cœur, mon amour". C'était bien, je voudrais y retourner"*

*Vincent : "J'ai dansé avec Zazie et Virginie, le repas m'a plu. J'aimerais qu'on recommence."*



## ADIEU MONSIEUR BATAILLE

*Bernard Bataille nous a quittés. Outre ses nombreux engagements au service de ses contemporains, il était un ami de longue date de notre association. Toujours attentif, il nous apportait fréquemment et dans la plus grande discrétion son aide et ses encouragements.*

*L'association Confiance, son président, les membres du Conseil d'Administration, les directeurs des établissements ainsi que tous les intervenants s'associent à la peine de sa famille et leur assurent que le souvenir de leur père et grand père restera présent dans la mémoire de l'association.*

*Tous rendent hommage au Maire de Gazeran qui a soutenu l'IME "Le Castel", l'implantation de l'ÉSAT "CAT Le Chêne 2", la création du CAJ "La Cascade", à l'homme de cœur, à l'ami.*

## ÉGALES ET DIFFÉRENTES

*La Compagnie Klein Léonarte a conçu une pièce de théâtre sur les rapports hommes-femmes, la violence conjugale, les rôles victime / agresseur : "Égales et différentes".*

À partir de ce spectacle, la MJC/CS, a proposé à plusieurs établissements de Rambouillet (Lycée Bascan, Mission Locale, ÉSAT, IFEP, SPIP...), un partenariat afin de faire prendre conscience aux jeunes adultes des violences et des préjugés subis historiquement et quotidiennement par les femmes dans notre société.

Trois séances de une heure sont prévues avec les comédiens et les travailleurs de l'ÉSAT pour les sensibiliser à cette problématique et les préparer à la représentation.

La pièce sera présentée au grand public, au Théâtre Le Nickel, le 20 janvier à 20h30. Une représentation aura également lieu l'après-midi du 21 janvier pour tous les participants au projet (lycéens, demandeurs d'emploi, travailleurs de l'ÉSAT...).



**La Maison Départementale des Personnes Handicapées 78 (MDPH) est votre interlocuteur unique dans tous les domaines de la vie, quels que soient votre âge ou votre situation.**

La MDPH 78 vous accueille, vous écoute, vous oriente et vous accompagne.

Pour plus d'information, consultez le site internet : [www.mdp78.yvelines.fr](http://www.mdp78.yvelines.fr)

Coordination

Handicap Locale :

13 rue Pasteur. Bâtiment 11.  
78120 Rambouillet

Téléphone : 01 61 08 66 60  
Courriel : [icsychl@aol.com](mailto:icsychl@aol.com)

**Votre projet de vie et votre bien-être dans votre environnement : c'est notre mission.**

## LA LOI HPST : UNE RÉVOLUTION DANS LA GESTION DU SANITAIRE ET DU MÉDICO-SOCIAL

La loi du 21 juillet 2009 "portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé, et aux Territoires", ou "loi HPST", entrera en vigueur au 1er juillet 2010. Cette loi complexe transformera en profondeur des pans entiers du droit des institutions sociales et médico-sociales (SMS). En voici un rapide aperçu.

Le titre IV de la loi constitue une véritable révolution avec la mise en place d'une gestion transversale du sanitaire et du médico-social par un acteur unique : les Agences Régionales de Santé (ARS). Elles seront donc l'unique interlocuteur des établissements et services SMS et des associations qui les gèrent, en lieu et place de la DASS, DRASS... et assureront la répartition régionale des crédits.

Les directeurs des ARS arrêteront des schémas régionaux de planification de l'organisation hospitalière, sociale et medico-sociale. Le schéma départemental restera entre les mains du préfet. De même, la loi définit les Programmes Interdépartementaux d'Accompagnement du Handicap et de la Perte d'Autonomie (PRIAC) qui seront composés d'objectifs de programmation pour la mise en œuvre du schéma régional d'organisation.

Un changement majeur pour nos établissements est l'institution de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), conclus avec l'ARS pour un maximum de 5 ans. Le CPOM fixera les orientations stratégiques de l'établissement, ses objectifs quantifiés d'activité et d'équipement, de qualité et de sécurité, ainsi que les modalités des coopérations de l'établissement dans le cadre d'une Communauté Hospitalière de Territoire (CHT) à laquelle les établissements et services pourront librement adhérer.

Les projets de création, d'extension ou de transformation des établissements et services feront l'objet d'une procédure nouvelle d'appel d'offre et seront examinés par une Commission de sélection, placée auprès de l'ARS et qui remplacera les CROSMS.

Enfin, la loi HPST autorise la délégation de service public à un établissement privé pour les activités du secteur SMS.

Cette loi va donc changer en profondeur notre organisation et nos habitudes. Nous y reviendrons.

## AGENDA

**13 février : "La réforme des tutelles".** Conférence animée par Madame Cadoret, Juge des Tutelles près le Tribunal d'Instance de Versailles et Madame Porte, tutrice (A.T.Y.).

De 10h00 à 12h00. Salle Saint

Hubert - Avenue Georges Pompidou, à Rambouillet.

**15 mars : réunion du Conseil d'administration de Confiance.**

**3 avril : Assemblée générale ordinaire, suivie de l'Assemblée générale extraordinaire ayant pour objet**

**l'approbation des résolutions concernant la fusion de l'Association Confiance et de l'Institut Pierre Boulenger.** Rendez-vous à 14h30 dans les locaux de "La Remarde" 6 rue Gustave Eiffel, Z.A du Bel Air, à Rambouillet.



32 rue Sadi Carnot 78120  
Rambouillet

Tel : 01 34 83 21 27

Fax : 01 34 83 32 90

Courriel:

[contact@confiance.asso.fr](mailto:contact@confiance.asso.fr)

Site : [www.confiance.asso.fr](http://www.confiance.asso.fr)

Directeur de la publication :

Jean Huet

Comité de rédaction :

Michelle Dufaÿ, Michel Guedeney,  
Henri Hoellinger, Christiane Lozes,  
Xavier Montagutelli.

### DYSLEXIE : LE SAVS SORT DES SENTIERS BATTUS

par Marie-Stéphane Brousseau, directrice du SAVS "Confiance"

*Pour répondre au plus près aux difficultés de leurs usagers, les professionnels du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale élaborent avec eux des projets "cousu main" et c'est parfois hors des sentiers battus qu'ils trouvent les réponses adaptées.*

Ainsi, le SAVS s'est intéressé à la méthode développée par Ron Davis, dyslexique diagnostiqué retardé mental avec un QI de 160 ! Selon lui, les dyslexiques pensent en images. Imaginatifs, ils sont à l'aise avec la stratégie, la créativité, le manuel, la résolution de problèmes pratiques : c'est le don de la dyslexie. Par contre, ils ne sont pas doués pour le raisonnement séquentiel, linéaire, basé sur le langage car leur raisonnement est basé sur les images et le ressenti. Ils ont du mal avec les symboles (lettres et les chiffres). L'effort fait pour les appréhender les désoriente, ce qui provoque les symptômes bien connus : substitutions, omissions, inversions, transpositions, à la lecture ou à l'écriture. De même, beaucoup de dyslexiques confondent les sons ou se perdent dans la séquence des mots d'une phrase. Les erreurs répétées provoquent frustration et perte de l'estime de soi. Arrivent alors les stratégies de compensation et des attitudes compulsives pour contourner la difficulté.

*Mais quel lien avec les usagers du SAVS ?*

Les professionnels observent des similitudes entre certaines conséquences du handicap mental et celles de la dyslexie. Certains usagers sont dyslexiques, d'autres rencontrent tout ou partie des difficultés citées précédemment, même si le diagnostic n'est pas posé : problèmes de concentration, dispersion, confusion, désorientation, repérage dans le temps et dans l'espace déficitaires, lacunes en lecture, écriture et calcul. Les répercussions se font sentir notamment sur la vie professionnelle : difficultés de compréhension des consignes, d'adaptation aux changements (alors même que la personne a les compétences requises). Dans la vie quotidienne, la gêne est particulièrement importante lorsque la personne vit en logement autonome, lorsqu'elle est en situation de parentalité. A chaque fois on note une dégradation de la qualité de vie par un manque de confiance en soi.

Fort de ce constat, le SAVS a fait appel à une pédagogue conseil formée à la méthode Davis. Cette méthode vise à résoudre la désorientation, contrôler les facteurs qui la provoquent, résoudre les confusions de lettres, mettre des images sur les mots, améliorer la lecture et sa compréhension. Elle est dispensée sous la forme d'un stage intensif d'une trentaine d'heures.

Même si les résultats attendus ne sont pas comparables à

ceux de personnes non déficientes, trois usagers du SAVS ont expérimenté cette méthode avec succès. A chaque fois, une amélioration sensible de la qualité de vie a été enregistrée.

*Ainsi, en 2005* un travailleur en milieu ordinaire, en difficulté dans son emploi, a suivi un stage qui avait pour objectif d'améliorer la gestion du stress, de ralentir la pensée par l'entraînement à la lecture. Des résultats très positifs ont été enregistrés très rapidement. Il utilisait (ou réutilisait) l'écriture et la lecture. Compter était devenu beaucoup plus facile. Ces acquis ont eu une incidence importante sur la qualité de vie : grâce à une confiance en soi accrue, il est aujourd'hui plus posé, plus calme. Il repense son projet professionnel.

*En 2006*, une travailleuse en ÉSAT a eu à cœur d'acquérir des bases en lecture et en écriture. Elle a appris à se détendre et à maîtriser son attention. Alors qu'elle ne pouvait pas écrire seule, elle est maintenant capable d'écrire et déchiffre un peu (suffisamment pour sa vie courante). Elle aussi a gagné en confort de vie et en confiance en elle.

*En 2009*, c'est une jeune femme accompagnée dans un projet d'insertion professionnelle en milieu ordinaire qui a bénéficié d'un stage. Malgré un traitement de sa dyslexie en orthophonie, la compréhension des mots restait difficile et amenait un blocage. Aujourd'hui, les résultats sont là ! Progrès en lecture et plus grande confiance en soi l'aident déjà. Elle aborde l'élaboration d'un projet professionnel global qui devrait comporter une phase de formation. Pour la pédagogue-conseil, la méthode Davis a été le maillon qui a permis de relier les acquis en orthophonie (déchiffrage, lecture, écriture) au sens : cette jeune femme lisait sans comprendre.

Mais ces stages coûtent cher. Deux personnes ont payé leurs stages avec leurs économies. La troisième a bénéficié d'un don du Lions Club. Le souhait du SAVS est que ces stages soient financés par la MDPH au titre de la prestation de compensation.

*Qu'à l'avenir, le coût financier ne soit pas un frein pour ceux qui pourraient bénéficier de cette méthode, tel est le vœu du SAVS en ce début d'année 2010.*

*Pour aller plus loin : Les livres : « Le Don de Dyslexie » et "Le Don d'Apprendre" de Ronald Davis, parus chez Desclée de Brouwer. Le site [www.dyslexiefrance.com](http://www.dyslexiefrance.com)*

*La pédagogue-conseil Jennifer Delrieu : [jenniferdelrieu@yahoo.com](mailto:jenniferdelrieu@yahoo.com)*



## POURQUOI UTILISER LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF) AU CAJ ?

par Patrick Lefrançois, directeur du CAJ "La Cascade"

*Le Centre d'Accueil de Jour "La Cascade" a été sollicité par la Coordination Handicap Locale pour expérimenter l'accueil d'une jeune femme malentendante, déficiente intellectuelle âgée de 21 ans.*

Pour faciliter l'accueil de cette personne et pour entrer en relation avec elle, l'équipe a dû mettre en place des outils de communication. De son côté la jeune femme s'est montrée actrice dans son accompagnement en délivrant des rudiments de la langue des signes aux éducateurs ce qui a facilité son intégration.

Néanmoins, il était indispensable que le personnel soit initié à la LSF. La Direction de l'Autonomie (Conseil Général des Yvelines) en appuyant notre action a permis, deux années de suite, d'inscrire cette initiation au plan de formation. Aujourd'hui, l'ensemble des personnels et quelques volontaires d'autres structures de l'Association Confiance ont pu bénéficier de cinq journées de formation délivrées au sein du CAJ par un professionnel de la LSF.

Pour bien comprendre la personne et afin qu'elle puisse exprimer ses attentes et ses difficultés, nous faisons cependant appel à une interprète professionnelle notamment lors de rencontres avec la famille et lors des réunions de synthèse en équipe pluridisciplinaire.

Cette expérience s'est avérée riche et formatrice, elle montre que l'accueil d'une personne malentendante dans notre établissement, même si elle a encore davantage renforcé l'hétérogénéité du public accueilli, n'est pas insurmontable. Cet accompagnement a permis de surmonter notre appréhension d'accompagner des personnes malentendantes et de porter un nouveau regard sur le handicap sensoriel en général.

### *Un peu d'histoire*

Pendant longtemps, les sourds, isolés, n'ont pu enrichir leurs langues signées et ont dû se contenter d'une gestuelle simpliste. C'est dans les familles de sourds qu'ont pu s'élaborer les premiers fondements de la LSF, et c'est en se regroupant que les sourds ont réussi à enrichir leur langue.

L'abbé Charles Michel de l'Épée fut, en 1760, le premier entendant connu à s'intéresser aux modes de communication des "sourds-muets" en observant un couple de jumelles sourdes communiquer entre elles par gestes. Il découvre ainsi

l'existence d'une "langue des signes".

Il décide alors de regrouper les enfants sourds pour les instruire. Il apprend lui-même la langue des signes grâce à ses élèves et démontre les progrès obtenus jusque devant la Cour de France. C'est ainsi qu'il peut ouvrir une véritable école pour sourds qui deviendra l'Institut National des jeunes sourds, aujourd'hui Institut Saint-Jacques, à Paris.

Cependant, les oralistes considèrent que les sourds doivent apprendre à parler pour s'intégrer dans la société. Le congrès de Milan en 1880 - où l'immense majorité des participants est entendante - décrète l'abandon de la langue des signes dans l'enseignement. Cette interdiction dure près de cent ans, pendant lesquels les professeurs sont entendants et utilisent exclusivement la méthode oraliste.

Mais malgré l'interdiction de "signer" en classe, la LSF ne disparaît pas, les sourds se la transmettant de génération en génération, la plupart du temps pendant la récréation.

En 1991, la loi Fabius favorise le choix d'une éducation bilingue pour les sourds : LSF et le français écrit et oral. En février 2005, une loi institue la LSF comme langue officielle en France.

### *La LSF: l'expression par la pensée visuelle*

*"On progresse plus vite dans l'apprentissage d'une langue si on pense avec les mots de la langue plutôt qu'avec sa langue maternelle.*

*Donc pour apprendre la LSF, il faut penser comme un sourd qui ne pense pas en français puisque ce n'est pas sa langue maternelle. Le sourd pense en image et ces images, il les transmet en signes. C'est là le propre de la LSF : la pensée visuelle. Alors... pour apprendre la langue des signes, il ne suffit pas de connaître son vocabulaire et sa syntaxe particulière qui se font en trois dimensions avec le corps et qui sont accompagnés d'expression du visage... il faut aussi penser en images..."*

Extrait de l'ouvrage "La LSF - mode d'emploi" Monica Compagnys éditions (épuisé).

### Bibliographie :

Autobiographie, Histoire des sourds :

- Emmanuelle Laborit : Le cri de la mouette, France Loisir

- Helen Keller : Sourde, muette, aveugle, PBP

- Harlan Lane : Quand l'esprit entend, collection Opus, Odile Jacob